

**I F
O R**

Institut
de Formation
de l'IFEC

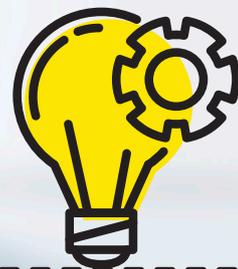
CATALOGUE DE FORMATION

2024- 2025



Flashez le QR Code
pour accéder au catalogue

L'IFOR, INSTITUT DE FORMATION, ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES



**I F
E C**

Institut Français
des Experts-Comptables
et des Commissaires
aux Comptes

IFEC
139, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Tél. 01 42 56 49 67

E-mail ifec@ifec.fr

Site internet www.ifec.fr

SOMMAIRE

- 3** LE MESSAGE DE **FLORENT BURTIN**, PRÉSIDENT DE L'IFEC
- 4** LE MESSAGE DE **GUILLAUME UFFERTE**, VICE-PRÉSIDENT DE L'IFEC, EN CHARGE DE LA FORMATION
- 5** **L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**
- 6** LA CERTIFICATION **QUALIOPI**
- 7** LA **PRISE EN CHARGE** DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX
- 8** **OPCO ATLAS**
- 9** LE **PRÉSENTIEL** ET LES **CLASSES VIRTUELLES**
- 9** DES **WEBINAIRES** D'INFORMATION
- 10** **EXPERTSLAB**
- 11** LA FORMATION **INTRA ENTREPRISE**
- 12** LES **FORMATIONS DIPLÔMANTES** ET LES **PARCOURS LONGS**
 - Le Master Gestion de Patrimoine
 - Le Certificat Expert-Comptable Patrimonial
 - Le label accompagnement patrimonial chef d'entreprise
- 14** LES **FORMATIONS COURTES**
 - RSE - Durabilité
 - Juridique
 - Audit - Commissariat aux comptes
 - Fiscal
 - Conseil Patrimonial
 - Conformité sociale
 - Conseil – Développement
 - Numérique
 - Social
- 16** LES **FORMATEURS**



LE MESSAGE DE FLORENT BURTIN

PRÉSIDENT DE L'IFEC.

Défendre, servir, représenter, anticiper : telles sont les missions qui forgent l'ADN de l'IFEC, syndicat de la profession comptable ●

Chères consœurs, chers confrères,

Dans un environnement professionnel en constante évolution, il est impératif pour les experts-comptables de rester à la pointe des connaissances et des compétences.

Face aux changements réglementaires fréquents, aux avancées technologiques rapides et aux attentes croissantes des clients, la formation continue demeure un pilier essentiel de notre profession.

La formation se positionne encore plus aujourd'hui comme un levier essentiel pour demeurer performant et agile !

Nous proposons des outils afin d'aider les consœurs et les confrères à vivre l'évolution de leur environnement comme une opportunité.

« La formation au cœur de nos enjeux ».

C'est pour cette raison que j'ai choisi de placer la formation au cœur des enjeux de la mandature de notre bureau national que je préside.

Ces enjeux sont multiples :



Mise à jour des compétences techniques : Les normes comptables et fiscales évoluent régulièrement. Une formation continue permet de rester informé des dernières mises à jour et de garantir la conformité des pratiques professionnelles.



Adaptation aux nouvelles technologies : La digitalisation transforme notre manière de travailler. Maîtriser les logiciels de comptabilité, les outils de gestion en ligne et les solutions d'automatisation est crucial pour améliorer notre efficacité.



Renforcement des compétences stratégiques et managériales : En tant que conseillers stratégiques, les experts-comptables doivent développer des compétences en gestion, en communication et en leadership pour accompagner efficacement leurs clients dans leurs prises de décisions.



Préparation aux enjeux de demain : L'anticipation des défis futurs, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux, est essentielle. Nos modules de formation abordent des thèmes résolument tournés vers l'avenir tels que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la finance durable et l'impact des évolutions législatives à venir.



Réseau, échanges et partage d'expériences : Participer à des sessions de formation permet également de rencontrer des pairs, d'échanger sur les meilleures pratiques et de développer un réseau professionnel solide.

” L'IFOR, Institut de formation, a pour vocation de proposer une offre de formation diversifiée et ciblée au service de la profession.



LE MESSAGE DE GUILLAUME UFFERTE

VICE-PRÉSIDENT DE L'IFEC,
EN CHARGE DE LA FORMATION

L'IFOR accompagne les professionnels du monde de l'entreprise, de l'expertise comptable ou du commissariat aux comptes et reste attentif aux évolutions de la profession, aux nouvelles tendances, aux mutations technologiques et réglementaires ●

De même, l'IFOR, toujours soucieux d'être à l'écoute et de répondre aux nouveaux souhaits d'apprentissage, œuvre pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences par la mise en place de formations ou de parcours spécialisés adaptés aux évolutions, aux nouveaux enjeux de la profession et aux besoins de professionnalisation des collaborateurs.

Nos objectifs

 **Accompagner les professionnels** dans la réalisation de leurs objectifs et le développement stratégique de leur cabinet ou entreprise.

 **Répondre aux nouveaux souhaits d'apprentissage** (e-Learning, classes virtuelles...), aux besoins de professionnalisation des collaborateurs par la mise en place de formations ou de parcours spécialisés adaptés aux évolutions et aux enjeux de la profession.

 **Tenir un rôle d'observatoire et de veille** afin de proposer une offre de formation diversifiée et ciblée.

 **Développer et renforcer nos relations** avec l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle.

 **Créer de la valeur pour l'ensemble des professionnels** au travers, notamment, d'échanges de bonnes pratiques, de professionnalisation.

Afin de relever ces défis, l'IFOR décide de s'adapter, de se réinventer pour vous proposer des solutions au plus près de vos besoins mais surtout de répondre aux nouveaux enjeux professionnels et stratégiques de vos cabinets et des entreprises :

- Une **diversité de formats d'apprentissage** : présentiel, classes virtuelles, webinaires,
- Des **cursus cœur de métier** (fiscalité, social, paie, patrimoine, gestion, commissariat aux comptes...),
- Des **formations** pour accompagner les collaborateurs à **transmettre leurs savoirs**,
- Le **développement de partenariats universitaires**, pour faciliter la mise

en place de formations certifiantes et diplômantes pour permettre, entre autres, la mobilisation et l'utilisation des fonds CPF,

- Le **développement de l'approche sectorielle**,
- L'ouverture vers de **nouvelles compétences...**

Je vous invite à découvrir sans plus attendre nos formations et contenus métiers dans ce catalogue ainsi que sur notre site :

<https://ifor.catalogueformpro.com/>

" Nous avons conçu cette offre de formation avec l'objectif de vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel, en vous proposant des sessions adaptées à chaque niveau de compétence et à chaque besoin spécifique.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Vous souhaitez développer vos compétences ou celles de vos collaborateurs ?

L'IFOR, organisme certifié QUALIOPi et AFNOR NF214, vous propose :

- De **nouveaux formats d'accès** aux formations : classes virtuelles, webinaires ou encore formations en intra cabinet,
- **ExpertsLab**, la plateforme d'e-learning,
- Une **offre de formations enrichie et diversifiée** pour répondre aux mutations de la profession,
- Des **formations diplômantes**,
- Du conseil sur les **modalités de financement** des actions de formation,
- Une **écoute et des réponses** à vos besoins spécifiques de formation.

Nadine **THULEAU**
Responsable Formation
nthuleau@ifec.fr

COMMENT PROCÉDER ?

Transmettez votre demande par e-mail : **formation@ifec.fr** ou par téléphone au **01 42 56 83 15**.

Un membre de l'équipe pédagogique ou un conseiller vous recontactera pour affiner votre demande et nous vous transmettrons un devis.

N'hésitez pas à nous contacter !

CERTIFICATION QUALIOPi



La certification **Qualiopi** est devenue incontournable pour les organismes de formation en France. Elle **offre de nombreux avantages** et constitue un **gage de qualité et de professionnalisme**.



La certification **Qualiopi** permet d'**accéder aux financements publics**. Etant certifié, l'IFOR vous permet de bénéficier de fonds de formation professionnelle auprès des OPCO ou de mobiliser le Compte Personnel de Formation (CPF),



Qualiopi confère une **reconnaissance officielle de notre organisme de formation**. Elle atteste de la qualité des prestations proposées, renforçant ainsi notre crédibilité et notre réputation auprès des clients et des partenaires. De plus, la certification permet de nous différencier de la concurrence en démontrant notre engagement envers la qualité et l'amélioration continue.



Qualiopi favorise l'**amélioration de la qualité des prestations** que nous proposons par la mise en place des processus rigoureux et l'adoption de bonnes pratiques pédagogiques. Cela se traduit par des formations de qualité, adaptées aux besoins des apprenants, et une satisfaction accrue des clients.



LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

FIF PL

Les **Fonds Interprofessionnels de Formation des Professionnels Libéraux** (FIF PL) gère les **fonds de formation des professionnels libéraux** et est susceptible de **prendre en charge les formations** suivies dans la limite des critères fixés annuellement par les représentants professionnels.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1) **S'inscrire à une formation IFOR** et procéder à son paiement,
- 2) **Soumettre une demande de prise en charge** en ligne sur le site du FIF PL (fifpl.fr puis choisir « espace adhérent » et « effectuer une demande en ligne ») AVANT la formation,
- 3) **Transmettre** au FIF PL **l'attestation de présence et la facture acquittée** fournie par l'IFOR.

À SAVOIR

- L'IFOR ne pratique pas la subrogation.
- Le FIF PL peut prendre en charge les frais pédagogiques des professionnels non-salariés.
- Pour les professionnels salariés et les collaborateurs, l'OPCO ATLAS est compétent.

Retrouvez les critères de prise en charge sur le site : fifpl.fr

OPCO ATLAS

Depuis 2020, l'OPCO ATLAS est votre seul interlocuteur.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1) **Inscrire vos collaborateurs** à une formation IFOR et procéder à son paiement.
- 2) **Faire une demande de prise en charge** auprès d'OPCO ATLAS.
- 3) **Transmettre** à l'OPCO ATLAS **l'attestation de présence et la facture acquittée** fournie par l'IFOR.

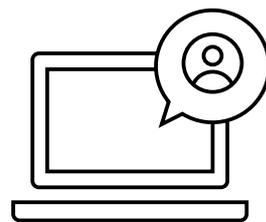
À SAVOIR

- L'IFOR ne pratique pas la subrogation.
- L'OPCO finance la formation des collaborateurs et des professionnels assimilés salariés des cabinets de moins de 50 salariés.
- Pour les professionnels non-salariés, le FIF PL est compétent.

Retrouvez les critères de prise en charge sur le site : opco-atlas.fr



LE PRÉSENTIEL ET LES CLASSES VIRTUELLES

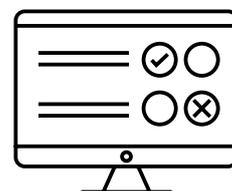


Afin de permettre l'accessibilité de ses formations sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins, **l'IFOR s'est équipé d'outils pédagogiques adaptés dédiés aux nouveaux modes d'apprentissage.**

Grâce aux classes virtuelles, vous pouvez désormais **participer à nos formations** depuis votre cabinet, **échanger avec nos intervenants oralement ou par tchat** et profiter pleinement d'une formation de qualité.

Vous recevez en amont de la formation des codes de connexion, le support pédagogique et tous les documents annexes nécessaires au bon déroulement de la formation.

DES WEBINAIRES D'INFORMATION



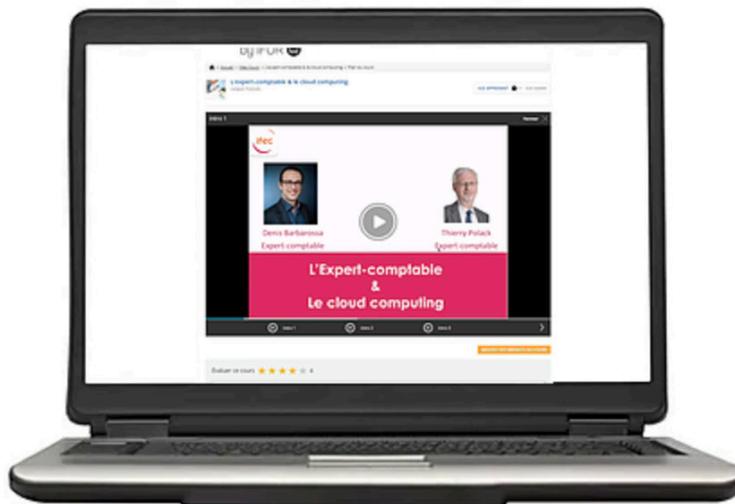
Toujours dans un souci d'optimisation de vos activités, **l'IFOR a également souhaité mettre en place des formations plus adaptées à vos contraintes professionnelles** en vous proposant des **formats courts accessibles à distance.**

Les avantages

- **Maintien ou développement des compétences** sur un timing court.
- Une palette de thèmes permettant un **approfondissement ou un élargissement des formations traitées** en format présentiel et des interconnexions entre différents thèmes et domaines.
- Ces **nouveaux dispositifs d'apprentissage à la carte** seront organisés pour répondre aux exigences de la nouvelle réforme de la formation professionnelle afin d'aboutir à la création de parcours de formation par blocs de compétences.

EXPERTSLAB C'EST QUOI ?

ExpertsLab : Plateforme de formation à distance pour la profession comptable



LES CONTENUS

- Plus de 200 heures de vidéos couvrant tous les champs de la profession
- La boîte à outils de la Commission Innovation qui vous fait partager sa veille des nouveaux outils et services pour les cabinets
- Cours tutoriels sur l'informatique, les réseaux sociaux, l'e-mailing, le travail collaboratif, internet, création de site web....

THÈMES ABORDÉS

- CAC, Fiscal, Social, Conseil patrimonial, Expertise comptable, Juridique, Numérique, Outils numériques
- Abonnement annuel – décliné en deux offres
- Abonnement individuel
- Abonnement cabinet

En savoir plus : www.expertslab.fr

FORMATION INTRA ENTREPRISE

(en présentiel ou à distance)



L'EXPERTISE IFOR

L'IFOR propose des formations sur mesure à destination des cabinets, des associations techniques et des réseaux. L'ensemble de nos formations respecte un processus de qualité stricte qui contribue à la qualité des formations.

DES ANIMATEURS QUALIFIÉS

Nous bénéficions d'un réseau d'animateurs spécialisés par thème sur toute la France, ce qui nous permet de trouver la personne la mieux adaptée à vos besoins. Elle se déplace dans votre cabinet et vous apporte tout son savoir-faire.

DES AVANTAGES INCONTESTABLES

- Une formation animée au sein de votre cabinet et à la date de votre choix,
- Une cohésion d'équipe et mobilisation autour d'un sujet commun,
- Une flexibilité dans le choix des sujets pour mieux répondre aux spécificités de vos dossiers,
- Des moments d'échanges privilégiés entre collaborateurs et associés de votre cabinet sur des questions issues de vos propres dossiers,
- La garantie de la tenue de la formation,
- Le bénéfice de la qualité à une tarification adaptée,
- Un conseil sur les financements possibles.

L'IFOR peut adapter pour vous une formation inscrite à son catalogue ou concevoir un projet sur mesure. Notre équipe pédagogique vous accompagne et met à votre disposition son expertise et son savoir-faire pour la réussite de votre projet.

LA FORMULE PERMET DONC DE :

- Bénéficier d'une formation organisée pour vous et avec vous sur des thèmes spécifiques ou sur des thèmes déjà inscrits au catalogue IFOR,
- Décider de la planification et du rythme de la formation,
- Bénéficier de la qualité IFOR avec une tarification adaptée.

Une formation au sein de votre structure d'exercice professionnel, **c'est une formation adaptée à vos besoins** avec la qualité de service et l'expertise de l'IFOR !

Centre de formation certifié QUALIOPI et AFNOR NF214

www.ifec.fr/categories-formation.

COMMENT PROCÉDER ?

Transmettez votre demande par e-mail : **formation@ifec.fr** ou par téléphone au **01 42 56 83 15**.

Un membre de l'équipe pédagogique ou un conseiller vous recontactera pour affiner votre demande et nous vous transmettrons un devis.

N'hésitez pas à nous contacter !

LES FORMATIONS DIPLOMANTES ET LES PARCOURS LONGS



1 - MASTER GESTION DE PATRIMOINE

En partenariat avec
l'Université Lyon 3

Créé en 2016

8 promotions

90 % de diplômés



2 - LABEL ACCOMPAGNEMENT PATRIMONIAL CHEF D'ENTREPRISE

En partenariat avec
AG2R LA MONDIALE

Créé en 2022

3 promotions (dont 2 en cours)

90 % de diplômés



AG2R LA MONDIALE

3 - CERTIFICAT EXPERT-COMPTABLE PATRIMONIAL

En partenariat avec Force
Patrimoine

Créé en 2023

3 promotions (dont 1 en cours)

100 % de diplômés



MASTER GESTION DE PATRIMOINE (35 jours de formation)

En partenariat avec **l'IAE Lyon School of Management - Université Jean Moulin.**

Organisé sur un an à partir d'octobre, l'exécutive Master Gestion de Patrimoine, délivre les habilitations nécessaires à l'exercice du métier de gestionnaire de patrimoine, dont la Compétence Juridique Appropriée (CJA).

Ce diplôme de référence propose un rythme adapté aux contraintes des experts-comptables.

Le Master Gestion de Patrimoine apporte les outils, les techniques et les méthodes aux participants pour leur donner une compétence pluridisciplinaire dans les domaines juridiques, fiscaux et financiers.

En sus de la partie technique, le Master intègre une approche commerciale indispensable pour asseoir les compétences et développer le chiffre d'affaires.



LABEL ACCOMPAGNEMENT PATRIMONIAL CHEF D'ENTREPRISE (18 jours)

En partenariat avec **AG2R LA MONDIALE** ce label a été mis en place à La Réunion et en Martinique.

Son objectif est d'apporter à l'expert-comptable un spectre pluridisciplinaire et global de l'organisation patrimoniale du client, permettant de développer une vision à 360° des enjeux patrimoniaux.

Ce label donne également à l'expert-comptable la capacité d'organiser au sein de son cabinet et en interprofessionnalité la mise en place de missions à forte valeur ajoutée facturable ; mais aussi la capacité à orienter les clients vers le bon professionnel.

Il a pour but d'aborder le conseil patrimonial d'un point de vue méthodologique :

- Détection des besoins patrimoniaux des clients,
- Identification par l'expert-comptable des risques et opportunités pour proposer les missions,
- Capacité à les vendre.



CERTIFICAT EXPERT-COMPTABLE PATRIMONIAL (14 jours)

En partenariat avec **Force Patrimoine**

Une formation complète en gestion de patrimoine sur deux mois avec un rythme aménagé en fonction de votre activité.

L'obtention du certificat valide les prérequis demandés lors d'une inscription en parcours VAE du Master 2 en Gestion de Patrimoine.

Les + du certificat

- Des enseignements totalement adaptés aux enjeux de votre profession et aux besoins de vos clients chefs d'entreprise,
- De nombreuses études de cas favorisant la mise en pratique rapide des missions patrimoniales dans votre cabinet,
- Des intervenants expérimentés, issus de l'équipe pédagogique du Master Gestion de Patrimoine de l'IAE Lyon 3.

LES FORMATIONS COURTES



RSE – DURABILITÉ

- Bilan Carbone® : Initiation
- Maîtrise de la méthode Bilan Carbone®
- Découvrir la RSE et lancer une démarche pragmatique dans son cabinet
- Construire un rapport de durabilité pour ses clients
- Diagnostiquer les enjeux sociaux et lancer les actions pour renforcer sa marque employeur
- Tout savoir sur la raison d'être et le statut d'entreprise à mission
- Mettre en place et animer un comité RSE au sein du cabinet

JURIDIQUE

- Actualités du droit des sociétés
- Techniques juridiques et fiscales de rédaction des baux commerciaux
- Secrétariat juridique des sociétés commerciales

AUDIT - COMMISSARIAT AUX COMPTES

- Diagnostics : version 3.0 de la mission du CAC
- 5 outils indispensables pour développer mon offre et optimiser mes ressources
- Actualité comptable
- Actualité juridique
- Actualités normatives et doctrinales
- Nouvelles normes de déontologie
- Diagnostic de conformité – Application à la conformité sociale
- NI SEUIL - Seuil de signification et seuil de planification
- Audit des Prix de Transferts
- Audit des SEM

FISCAL

- Actualités fiscales
- La holding animatrice
- Contrôle et contentieux fiscal
- DEB autoliquidation de la TVA
- TVA Vente en ligne
- Pratique de l'intégration fiscale
- Facture électronique
- Examiner les déclarations de TVA pour rechercher les erreurs fréquemment commises
- Réaliser les contrôles usuels IS
- Actualité du contrôle fiscal et des redressements fiscaux
- Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale
- Intégration fiscale : Impacts sur les résultats individuels, le résultat d'ensembles des groupes intégrés
- Examiner les sujets fréquemment soulevés par l'administration en cas de contrôle fiscal des produits et des charges comptabilisés et analyser les redressements potentiels pour chiffrer les risques
- Fiscalité des cessions de fonds de commerce et des titres de sociétés



CONSEIL PATRIMONIAL

- Pacte Dutreil
- Le dirigeant face aux accidents de la vie
- Le mandat de gestion future
- Le statut de loueur en meublé
- Mise en place d'une mission patrimoniale
- Immobilier professionnel : comment acquérir, détenir et transmettre ?

CONFORMITÉ SOCIALE

- Gestion, mise en place, conformité des régimes collectifs prévoyance, frais médicaux, retraite, épargne entreprise
- Retraite obligatoire et supplémentaires professionnelles et privées
- Dirigeants d'entreprises : arbitrage des revenus prévoyance et retraite
- Audit de protection et d'optimisation des revenus : dirigeants et collectif
- Investissements prévoyances, frais médicaux professionnels, individuels et collectifs : choisir les produits et les fiscalités

CONSEIL - DÉVELOPPEMENT

- Assister son client pour réaliser un prévisionnel à partir du modèle économique, mettre en place des indicateurs de pilotage et actions pour optimiser la rentabilité

NUMÉRIQUE

- Excel : les fondamentaux
- Excel niveau intermédiaire
- Power BI

SOCIAL

- Actualité Droit du Travail
- Droit du travail – Niveau 1
- Droit du travail – Niveau 2
- Le forfait annuel en jours
- Tout savoir sur les heures supplémentaires et complémentaires
- Avantages en nature et frais professionnels
- Gérer les absences en paie
- Sécuriser la rédaction des contrats de travail
- La rupture du contrat de travail
- Organisation des élections du CSE



15:34
4G
E-LEARNING
ENTER
CLICK HERE MORE INFORMATION

LES FORMATEURS

Retrouvez ici nos formateurs de confiance pour les formations délivrées par l'IFOR, une équipe en mouvement et en évolution en fonction des besoins et des thèmes.



CHRISTINE BERGERON

Experte en protection des revenus et création de valeurs patrimoniales



CÉCILE MATHIEU

Diplômée d'expertise comptable
Ancienne Chef de marché d'une offre de logiciels de conseil de gestion
Consultante accompagnement au développement du conseil de gestion en cabinet



YOANN GONTIER

Avocat au Barreau de Rouen
Co-gérant cabinets EPONA CONSEIL et EPONA Formation



RÉMI GOUYET

Avocat Associé et Professeur Associé à l'Université de Bourgogne (Section Droit Privé).
Avocat fiscaliste, spécialiste de la TVA



JEAN-PIERRE CHAMPIN

Ingénieur Patrimonial, banquier privé



STÉPHANE ROBERT

Expert-comptable
Créateur et Promoteur du Mandat de Gestion Future



FRANÇOIS CITTERIO

Expert-comptable



PIERRICK MOREL

Juriste / Formateur
Paie / Droit Social / CSE



FRÉDÉRIC ESPIRAT

Ingénieur Patrimonial



FRANÇOIS KORNMANN

Président et associé de l'IFC



STÉPHANE DA MOTA

CEO et cofondateur ENSO RSE



CAROLINE VERAN

Fondatrice de Croissance bleue, l'agence RSE des entreprises engagées